

**FORMULAIRE A COMPLETER PAR LE DEMANDEUR D'AIDE JURIDIQUE VISE PAR
L'ARRETE ROYAL DU 31/08/2011**

A ANNEXER A LA DEMANDE D'AIDE JURIDIQUE DE DEUXIEME LIGNE

Soussigné(e)

Nom:.....

...

Prénom:.....

.....

Adresse:.....

.....

.....

....

Lieu et date de naissance :

.....

Nationalité: Belge EU Hors EU

Je déclare que mon ménage est composé comme suit:

isolé

marié avec (nom et prénom de l'époux(se) :

.....

cohabitant avec (nom et prénom du cohabitant):

.....

autre(s) personne(s) à charge:

..... nombre d'enfants de moins de 18 ans :

.....

..... nombre d'enfants de plus de 18 ans :

.....

..... autres :

.....

Catégories assimilées jusqu'à preuve contraire - A.R. 31/08/2011

201 détenu

202 prévenu visé dans le cadre de la comparution immédiate

203 personne visée par la loi du 26.06.1990 sur la protection de la personne malade mentale

109 étranger - régularisation - expulsion

110 demandeur d'asile - expatrié

111 personne endettée ou admise en RCD

Le soussigné déclare que ses ressources et celles de ses éventuels cohabitants se situent en-dessous des conditions de revenus prévus dans l'arrêté royal du 18/12/2003 soit pour un isolé en-dessous de 944 € et pour un cohabitant en-dessous de 1.213 €. Le soussigné déclare qu'il est au courant que ces informations financières sont communiquées par le BAJ à l'Etat belge et dans ce cadre, l'Etat belge examinera les revenus déclarés et récupèrera auprès du demandeur l'indemnité allouée en cas de déclaration de revenus incorrecte.

Cette demande tient compte des éventuels conflits d'intérêt avec les autres membres du ménage.